

SDIS 65 – CEREMONIE DES VŒUX

27 janvier 2015

Discours de Monsieur Henri FORGUES

Président du Conseil d'Administration du SDIS 65

Madame la Préfète,

MONSIEUR LE CONSEILLER GÉNÉRAL

~~Madame la Conseillère Générale~~, représentant le Président du Conseil Général,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Madame la Directrice des services du cabinet de la Préfète,

Monsieur le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours,

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions militaires et civiles,

Monsieur le Président de l'UDSP 65,

Mesdames et Messieurs les officiers, sous officiers, caporaux et sapeurs,

Mesdames et Messieurs les personnels administratifs, techniques et spécialisés et les volontaires du service civique et emploi d'avenir,

Messieurs les représentants des organisations syndicales,

Mesdames et Messieurs,

Comme chaque année, fin janvier, nous avons l'habitude de nous retrouver pour passer tous ensemble un moment convivial et chaleureux à l'occasion des vœux.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous accueille et je vous remercie beaucoup d'être venu nombreux ce qui prouve tout l'intérêt que vous portez à l'égard des sapeurs pompiers et leurs actions.

En cette période pré-électorale, permettez moi de vous dire que ce moment revêt un caractère particulier pour moi car j'arrive à la fin de mon mandat de Président du Conseil d'Administration du SDIS, mandat que je qualifierai de passionnant, même, si parfois il s'est révélé un peu compliqué. Le pilotage de ce grand service, je dirai même de cette grande entreprise de 1 430 agents, sapeurs pompiers volontaires, sapeurs pompiers professionnels et PATS, tous oeuvrant, chacun à leur niveau, dans la même direction, avec le même état d'esprit, avec la même volonté d'être disponible en tout temps et en tout lieu pour la sécurité des bigourdans. Ce pilotage là, aura été une belle aventure humaine dont je garderai le meilleur souvenir.

Le SDIS est sans doute un des derniers services publics de proximité disponible, réactif dont la présence rassure énormément la population.

Pendant mes 7 ans de mandat, j'ai été fier et heureux de présider ce service public d'Intérêt Général. J'ai été fier de travailler avec des hommes et des femmes que tout le monde apprécie et aime.

Vous me permettez, Madame la Préfète, d'avoir une pensée (salut) et un regard tout particulier pour notre directeur, le Colonel Patrick HEYRAUD qui m'a facilité la tâche. Je le remercie de sa loyauté, de sa compréhension et de ses conseils avisés.

Je le remercie d'avoir animé autour de moi une équipe de direction, unie, solidaire, volontaire, compétente et je dirai sans faille, équipe, qui, avec Patrick HEYRAUD, m'ont appris beaucoup.

Je ne vais pas les citer, chacun d'entre vous les connaît bien, ils auront, autour de Patrick HEYRAUD et avec l'ensemble des agents de cette grande maison (Sapeurs Pompiers Volontaires, Sapeurs Pompiers Professionnels, PATS) fait que la présidence du SDIS – même si ce n'est pas un long fleuve tranquille – aura été une de mes périodes politiques la plus réaliste, la plus volontaire et aussi très combative.

Mais il faut un temps pour tout et 2015 verra l'arrivée de nouveaux visages, de nouveaux responsables, des jeunes femmes et des jeunes hommes qui, je l'espère vivront au quotidien les valeurs de la république et qui apprendront, avanceront, décideront pour le bien de nous tous.

Je remercie également tous les membres du Conseil d'Administration. Ils m'ont, pendant 7 ans, apporté toute l'aide nécessaire et accordé en permanence toute la confiance. Je suis heureux de pouvoir dire, que pendant 7 ans, les décisions ont toujours été prises à l'unanimité.

J'adresse un salut fraternel et particulier, à toutes et à tous ceux qui comme moi partiront un peu en vacances.

Je disais précédemment que les sapeurs pompiers représentaient un des derniers services publics de proximité. Je voudrais corriger mon propos et souligner aussi l'action de proximité de la Police et de la Gendarmerie qui malheureusement ont payé un lourd tribut au début de cette année.

La France debout, le Peuple de France debout leur a montré leur attachement. Par milliers, les français sont descendus dans la rue défendre la République et ses valeurs universelles, Liberté, Egalité, Fraternité et dont la laïcité en est le ciment indispensable.

L'année 2014 au SDIS a été marquée par un certain nombre d'évènements marquants qui méritent que je m'y attarde un peu :

- Madame la Préfète, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, le 18 septembre dernier à GALAN, venu pour présider une table ronde afin de soutenir et de mettre en valeur l'action du volontariat. Il faut préciser que sans le volontariat ou bien si le nombre de volontaires devait diminuer de façon importante, c'est tout le système français de la sécurité civile qui serait mis à mal et remis en cause.

Il est donc primordial de susciter de nouvelles vocations et de fidéliser celles et ceux qui ont bien voulu nous rejoindre, à une époque où l'individualisme a tendance à se développer et à prendre le pas sur l'engagement de la solidarité.

Le Ministre avait remis à cette occasion la médaille d'or de la sécurité intérieure à Madame Stéphanie MUN qui avait eu un comportement héroïque, en mettant sa vie en péril, lors des graves intempéries du 18 juin 2013 qui s'étaient produites à CAUTERETS.

- Cette visite ministérielle avait été suivie par une conférence de presse avec vous, Madame la Préfète et vous M. le Président de l'UDSP, justement pour poursuivre le travail engagé avec le Ministre de l'Intérieur, nous avons signé le 4 décembre dernier, jour de la Sainte Barbe, le deuxième plan d'action de relance du volontariat dans les Hautes-Pyrénées.

C'est un plan composé de 30 actions déclinées en six objectifs, d'une durée de 4 ans, qui a pour ambition de poursuivre la politique de recrutement, de fidéliser l'engagement et d'améliorer la disponibilité des SPV en semaine.

- Par ailleurs, le nouveau CTA Codis a été inauguré le 18 septembre dernier. Cet équipement avait été construit en même temps que l'état-major du SDIS en 1992 et il était nécessaire de le faire évoluer.

Il s'agit d'un véritable outil opérationnel qui assure une veille 24h/24 sur tous les événements susceptibles de se produire, et qui est prêt à déclencher à tout moment les moyens nécessaires, aptes à se projeter sur le terrain, dans les délais les plus courts.

Les travaux de réaménagement ont coûté 145 000 € et ont permis au SDIS de disposer d'un outil particulièrement performant et très fonctionnel.

- En matière de gestion budgétaire, je suis bien sûr conscient des effets de la crise économique et des contraintes financières que subissent les collectivités territoriales.

Sachez que j'ai veillé à poursuivre et à maintenir en 2014 les efforts financiers réalisés lors des années précédentes, en assurant la maîtrise de toutes les dépenses et particulièrement des dépenses courantes de fonctionnement, en redéployant les effectifs autant que possible, en limitant l'endettement et en recherchant de nouvelles recettes.

Nous l'avons fait en essayant de préserver, de poursuivre le dialogue sourd avec toutes les organisations syndicales et trouver ainsi les moyens de respecter les accords qu'ils soient nationaux ou départementaux et mettre en œuvre les lois et arrêtés ministériels.

J'ai demandé à tous les services de continuer à concentrer leurs efforts sur ces quatre axes de travail tout en sachant que 2015 sera une année riche en travaux et réformes au sein du SDIS.

- Vous l'avez tous vu dans la presse récemment, un accord a enfin été trouvé avec les maires des communes couvertes en 1^{er} appel par le centre d'incendie et de secours de TARBES pour financer la restructuration de ce centre, travaux qui vont coûter 4 109 000 € H.T.

Grâce au coup de pouce du maire de TARBES que je tiens à remercier pour ce geste et de l'effort du SDIS, nous avons pu obtenir un accord de principe qui doit être validé à présent par le prochain conseil d'administration du SDIS le 20 février prochain. Cet accord met un terme à plus de dix années d'incertitudes et d'hésitations pour avancer utilement et offrir aux sapeurs pompiers de TARBES une caserne fonctionnelle et adaptée aux 5400 interventions réalisées chaque année.

- La caserne de LOURDES également en mauvais état doit être rénovée. Des discussions ont été engagées avec Mme le Maire et un site vient d'être identifié afin d'y construire une nouvelle caserne (estimée à 2 900 000 € HT), excentrée du centre ville et située idéalement sur le plan opérationnel. Je ne doute pas qu'un accord financier sera trouvé avec la ville de LOURDES et toutes les communes couvertes en 1^{er} appel.

Ainsi le programme de rénovation de l'ensemble des centres d'incendie et de secours devrait aboutir à son terme assez rapidement.

Il ne restera plus que le centre d'ARREAU qui devra être déplacé pour des raisons de sécurité sur un autre site.

A cet instant de mon intervention, j'espère que je serai pardonné, je voudrais donner un petit conseil à celle ou celui qui me succédera. Depuis 7 ans, je n'ai eu de cesse d'affirmer et de répéter, à chaque discussion des DOB et des budgets du Conseil Général, à certain collègue que le SDIS n'est pas un service du Conseil, ce n'est pas non plus un organisme associé, c'est une structure indépendante, certes financée en partie par le Conseil Général. Et tant que la loi « est ce qu'elle est », préservez cette indépendance de gestion et de fonctionnement.

- Mme la Préfète, l'année 2015 sera aussi l'année de la refonte du 3^{ème} schéma départemental d'analyse et de couverture des risques. Sous votre autorité, il nous appartient d'engager la réflexion visant à prioriser les risques pour la sécurité des personnes et des biens auxquels le SDIS doit faire face et déterminer les objectifs de couverture de ces risques.

Ce travail se fera avec tous les acteurs de la sécurité civile, les opérateurs et les élus. Il ne fait que commencer, l'objectif étant qu'il soit approuvé à la fin de cette année.

- L'année 2015 devra également nous conduire à la fin de la réflexion engagée depuis quelques mois sur les contributions communales.

C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur car depuis plusieurs années, certains élus se plaignent à juste titre des disparités constatées au niveau des montants et ont souhaité qu'une répartition plus juste et plus équitable soit mise en place, en vertu des principes de solidarité et de l'égalité des citoyens devant les charges publiques.

Ce travail est en cours et doit aboutir en 2016 à une meilleure péréquation et à des montants de contributions plus justes, calculés équitablement, en fonction bien sûr des richesses des communes et du nombre d'habitants.

La réflexion nous a conduits à considérer aussi que l'intercommunalité est une solution et la structure intéressante pour que s'exerce la solidarité sur son territoire.

Remerciements à tous les personnels

Remerciements à Madame la Préfète pour les excellentes relations

Remerciements aux élus, maires, conseillers généraux et aux membres du Conseil d'Administration.

Vœux pour 2015